

### 1) Généralités

La formule « Anniversaire au Vaisseau » est organisée, dans la limite des places et des créneaux horaires disponibles, les mercredis, samedis et dimanches exclusivement, hors vacances scolaires (Zone B). Elle est accessible uniquement sur réservation au plus tard 15 jours avant la date souhaitée.

Cette prestation s'adresse aux enfants âgés de 3 à 12 ans.

Elle inclut :

- un accueil personnalisé (15 min.) du groupe par un animateur du Vaisseau à l'horaire d'accueil réservé (13h30 ou 13h45).
- l'entrée au Vaisseau et l'accès libre aux expositions interactives, à l'issue de l'accueil personnalisé et jusqu'à 18h.\*
- la projection d'un film (12 min.) dédié exclusivement aux groupes ayant réservés une formule anniversaire dans l'auditorium du Vaisseau
- la possibilité de participer aux activités culturelles (non encadrées) selon la programmation du jour (hors programmation culturelle payante), dans la limite des places disponibles. Pour participer à ces activités culturelles, le quota d'encadrement obligatoire est de 1 adulte pour 3 enfants.
- la mise à disposition d'un chariot dans lequel le groupe peut laisser ses affaires (vestes, sacs à dos, cadeaux pour l'enfant qui fête son anniversaire, etc.)  
Le chariot est disponible dès l'arrivée du groupe. Une pièce d'identité est demandée lors de la remise de la clé du chariot.
- le guide du « Super Parent Organisateur »
- un bracelet d'identification pour chacun des participants
- des cartons d'invitation (envoyés par voie postale au moment de la confirmation ou remis en main propre si le paiement se fait directement en billetterie).
- la mise à disposition pour le goûter d'anniversaire (1h) d'une salle dédiée accueillant 2 goûters d'anniversaire simultanément les samedis et dimanches et 1 goûter les mercredis, selon le créneau horaire réservé (15h ou 16h30).
- Un goûter d'anniversaire sous la forme d'un buffet privatif pour le gâteau et les friandises et d'un buffet commun pour les boissons.
- un kit de 10 photos instantanées pour le goûter d'anniversaire. Un appareil photo est remis à l'adulte accompagnateur lors de son accueil dans la salle du goûter. Son usage est limité à cet espace. La pièce d'identité de l'adulte accompagnateur fournie lors de l'accueil sera restituée lors de la remise de la clé du chariot ainsi que de la vérification du bon fonctionnement de l'appareil photo.

\* Certains espaces, expositions, animations, peuvent être inaccessibles en raison de travaux ou pour des raisons d'ordre fonctionnel ou organisationnel. La fermeture des espaces ou la modification du programme du jour peuvent être effectuées sans préavis particulier et ne permet pas de prétendre à une réduction ou un remboursement du prix du billet d'entrée.

Elle n'inclut pas :

- la présence d'un animateur du Vaisseau dédié, hormis dans le cadre de l'accueil personnalisé
- l'accès à la programmation culturelle soumise à un supplément au droit d'entrée

Le tarif forfaitaire est de **18 € TTC** par invité.

La gratuité est accordée à :

- l'enfant qui fête son anniversaire
- 2 adultes accompagnateurs

Le groupe doit être composé d'au minimum 8 personnes payantes (soit un montant minimum à régler de 144€ TTC) – 14 places assises maximum pour le goûter le samedi et le dimanche, 20 places assises le mercredi.

Tout groupe d'enfants doit être accompagné au minimum d'un (1) adulte accompagnateur. Pour participer aux activités culturelles non payantes de la programmation du jour (hors film dédié), le quota d'encadrement obligatoire est de 1 adulte pour 3 enfants.

Toute personne souhaitant accéder aux expositions doit s'acquitter d'un droit d'entrée. Ainsi, toute personne venant chercher un enfant invité ne peut accéder à l'espace d'exposition du Vaisseau sans s'acquitter du droit d'entrée. Sinon, elle devra attendre l'enfant dans le hall d'accueil selon un horaire convenu avec l'adulte organisateur.

Les créneaux horaires ouverts à la réservation sont les suivants :

- Accueil par un animateur (15 min.) : 13h30 – Goûter : 15h (1h)
- Accueil par un animateur (15 min.) : 13h45 – Goûter : 16h30 (1h)

Le jour de votre visite, il est indispensable d'avoir effectué les modalités de paiement du solde de votre réservation avant l'horaire d'accueil réservé. Nous vous recommandons de vous présenter en billetterie, au moins 15 minutes avant l'horaire d'accueil prévu.

### 2) Réservation et paiement

Lors de la réservation, les informations suivantes sont nécessaires :

- nom, prénom, sexe et âge de l'enfant fêtant son anniversaire
- nombre d'enfants et d'adultes accompagnateurs participant au forfait

Une option de réservation est prise à la suite de ce contact. L'option est valable une (1) semaine à partir du moment où ces informations sont intégrées dans le dossier client par le service réservation.

La réservation n'est effective qu'après renvoi de l'option de réservation signée et du versement des arrhes (50% du dossier) dans le délai d'une (1) semaine couvrant la validité de l'option. Les arrhes ne sont pas remboursables, sauf cas de force majeure.

La signature de l'option de réservation vaut acceptation des présentes conditions particulières de vente sans réserve et confirme la commande de la prestation.

**Les arrhes** peuvent être réglées :

- à distance :
  - par chèque à l'ordre de « Le Vaisseau »
  - par virement bancaire, en précisant le numéro de réservation
- sur place à l'accueil du Vaisseau :
  - en espèces (dans la limite de 300€)
  - par chèques vacances ou chèque culture

Pour des raisons techniques, le règlement par carte bancaire ne peut être accepté pour le règlement des arrhes.

**Le solde** doit être réglé sur place le jour de la prestation réservée, avant l'accueil personnalisé et l'accès aux expositions. Il peut être réglé :

- par chèque à l'ordre de « Le Vaisseau »
- en espèces (dans la limite de 300€)
- par chèques vacances ou chèque culture
- par carte bancaire

Lors du règlement du solde, si le nombre d'invités est inférieur à 8, le montant total minimum à régler est de 144€.

### 3) Annulation

Si le groupe ne se présente pas le jour de la prestation réservée, le client ne peut bénéficier d'aucun remboursement.

Le consommateur ne bénéficie pas du droit légal de rétractation de l'article L 121-20 du Code de la consommation en vertu de l'article L 121-20-4 du Code de la consommation, étant une prestation de loisirs réservée pour une date déterminée.

En cas d'annulation par le client après confirmation, il ne sera procédé à aucun remboursement des arrhes, sauf cas de force majeure.

### 4) En cas de retard

En cas de retard le jour de la visite, l'horaire d'accueil sera décalé en fonction de la disponibilité. Par contre, le film ne pourra être ni décalé ni reporté. Dans tous les cas, il ne sera procédé à aucun remboursement.

### 5) Exclusion du Vaisseau

Le Vaisseau se réserve le droit d'exclure toute personne dont le comportement est jugé violent, injurieux, ou non respectueux des autres visiteurs et/ou du personnel.

### 6) Réclamation

En cas de réclamation, le client peut s'adresser au Vaisseau soit par courrier électronique à [info@levaisseau.com](mailto:info@levaisseau.com), soit par courrier postal à l'adresse

*Le Vaisseau – 1 bis rue Philippe Dollinger– 67100 Strasbourg*

### 7) Traitement des données personnelles :

Les informations personnelles recueillies sont nécessaires pour la réservation. Elles font l'objet d'un traitement. Le destinataire des données est Le Vaisseau, en qualité de responsable du traitement. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à *Le Vaisseau – 1 bis rue Philippe Dollinger– 67100 Strasbourg*

#### COORDONNEES BANCAIRES pour virement :

IBAN : FR76 1007 1670 0000 0020 0643 993

BIC (SWIFT) : TRPUFRP1

Dans le cas d'un virement, nous vous remercions de bien vouloir préciser le numéro de réservation figurant sur l'option et la confirmation de réservation.